

centres aquatiques

CRÉATION, GESTION & ENTRETIEN DES ESPACES AQUATIQUES LUDIQUES & SPORTIFS - Un supplément de Terrains de Sports Magazine

[Le magazine](#) [Actualités](#) [Au sommaire](#) [Les guides](#) [Partenaires](#) [Archives](#) [S'abonner](#) [Contact](#) [Évènement](#) 

La Piscine de Demain prend de la hauteur à Courchevel

Le 21 avril dernier, l'association Piscine de Demain organisait son 16^{ème} colloque à Courchevel. Ce fut également l'occasion de décerner les prix de la deuxième édition du Trophée de L'Innovation.

Environ 250 personnes avaient fait le déplacement et, comme à chaque fois, différentes thématiques ont été abordées : choix architecturaux, le choix de prendre un délégataire, les nouvelles activités autour des centres aquatiques, le traitement de l'air, l'élimination des chloramines, les outils de l'animation, le contrôle d'accès, la prévention et la sécurité des bassins, les bassins inox, les bassins carrelés ou encore les bassins en inox polymère. L'après-midi a été consacrée à la visite du centre aquatique, organisée par différents responsables de la société Récréa, gestionnaire de l'équipement.

Par ailleurs, concernant le Trophée de l'Innovation, les trois premiers du classement général furent, dans l'ordre : Navic avec Le Gardien, Leafik SL avec Valiryo et Panatta avec le Panatta Fitness. De plus, la société Poséidon a remporté le trophée pour la catégorie « technique » et l'entreprise Etandex pour la catégorie « projet architectural ». Les autres sociétés sélectionnées, mais non primées étaient : Engie Cofely, Madea Concept, Snidaro, Maytronics, Coste Architecture et Goudenège Architectes.

Un diaporama photos de l'évènement est disponible ci-dessous.



[Je m'abonne au magazine !](#)

[Je publie un appel d'offres](#)



**COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
ET D'EQUIPEMENT CHIMIQUE**

La question de la semaine

**Seriez-vous intéressé par une Société
Publique Locale comme mode de gestion
pour votre centre aquatique ?**

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

[Valider](#)

ARTICLES RÉCENTS

> [Avis d'attribution de Délégation de](#)



TROIS QUESTIONS À...

Arnaud Volpilière

Trésorier de "La piscine de demain" et président d'Écoénergie

« Il faut faire attention avec le cumul des "bonnes idées" »

→ **Pouvez-vous présenter votre entreprise ?**

«Écoénergie conçoit, commercialise et met en service des systèmes de traitement d'air et de déshumidification à haute performance énergétique et climatique durable. Nous sommes basés à Nîmes (Gard) et intervenons dans toute la France et en Belgique. J'ai racheté la société il y a six ans pour répondre au besoin d'innover davantage. Notamment en termes d'économie d'énergie, sur toute la durée de vie des équipements.»

→ **Quelle est l'évolution historique de la piscine en France ?**

«Il y a eu un boum dans les années 70. Le plan "1 000 piscines" de Pompidou a été la réponse aux résultats catastrophiques des Jeux olympiques et beaucoup de noyades d'enfants. On apprenait essentiellement à nager. L'aspect ludique est apparu dans les années 80 avec l'arrivée des toboggans. Les années 2000 ont accueilli le matériel dédié au bien-être avec les spas, jets massant et saunas. Aujourd'hui, des professionnels du soin interviennent dans des complexes presque dignes d'un cabinet d'esthétique, avec un retour du sportif et des longueurs.»

→ **Où le pays se situe-t-il, actuellement, en matière d'innovation ?**

«Il est évident que nous n'hésitons pas à aller voir ce qui se fait ailleurs. L'Allemagne et les pays scandinaves sont à la pointe, notamment au sujet de l'enveloppe des bâtiments, mais nous n'avons pas à rougir. Il faut tout de même faire attention à ne pas aller trop loin avec le cumul des "bonnes idées". Certaines ne sont pas compatibles. L'exemple éloquent est celui des panneaux solaires qu'on utilise pour chauffer l'eau de manière écologique. Le problème est que les clients ont plutôt besoin de chauffage dans les périodes où le soleil est moins présent...»

Propos recueillis par M.M.